

VOIES DE COMMUNICATION ROUTIERE

Voies carrossables : Classification par nombre de voies

	Autoroute et route à deux chaussées séparées
	Route de bonne viabilité (largeur comprise entre 11 m et 10 m)
	Route de viabilité moyenne (largeur comprise entre 7,5 m et 6,5 m)
	Route régulièrement entretenue (largeur comprise entre 5,5 m et 4,5 m)
	Chemin d'exploitation

Voies carrossables : Classification par nombre de voies

	Autoroute. Brette d'autoroute
	Routes nationales principales. Routes nationales secondaires. Chemins repris. Vicinal.

Voies non carrossables

	Chemin
	Sentier
	Allée

Voies non carrossables

	Aire de service, de repos
	Pont. Passerelle
	Tunnel routier
	Talus en remblai ou en déblai
	Arbre le long des routes

VOIES FERREES - TRANSPORT DIVERS

Voies normales

	Chemin de fer à une voie, en service
	Chemin de fer à deux voies, en service
	Chemin de fer à trois voies, en service (etc.)
	Voie déclassée. Voie de garage ou de service

Infrastructures ferrovières

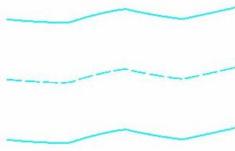
	Talus en remblai ou en déblai
	Tunnel ferré
	Gare, passage à niveau

Transport d'énergie et de matières premières

	Ligne électrique représentée à partir de 63 kV. Pylône
	Conduite

HYDROGRAPHIE

Hydrographie linéaire

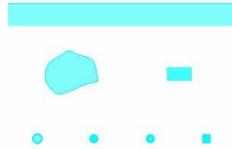


Rivière, ruisseau inférieur à 3,5 m

Cours d'eau temporaire

Cours d'eau bordé d'arbres

Hydrographie surfacique

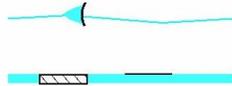


Rivière supérieure à 3,5 m

Lac, mare, étang. Bassin, piscine à ciel ouvert, bassin de décantation.

Réservoir. Château d'eau. Point d'eau 'sortie'. Point d'eau 'stockage'.

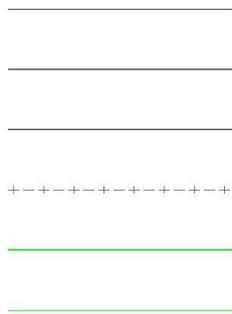
Infrastructures hydrographiques



Barrage en dur

Ecluse - Quai

LIGNES ET LIMITES DIVERSES



Limites de culture

Mur (maçonné, en ruine ou en pierre sèche)

Mur de soutènement

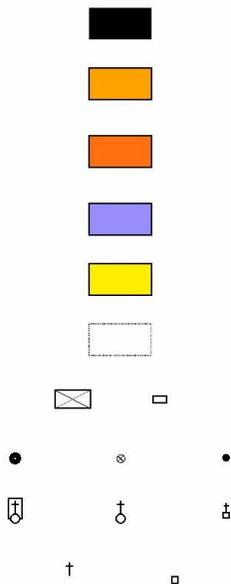
Clôture

Haie et rangée d'arbres

Limites de végétation

BATIMENTS, EQUIPEMENTS DIVERS

Constructions diverses



Bâtiment ordinaire

Bâtiment de type agricole

Bâtiment de type industriel

Bâtiment de type public

Bâtiment de type commercial

Ruine

Serre et verrière. Cabane

Bâtiment de forme remarquable (tour, ...). Construction spéciale technique (antenne). Entrée d'excavation souterraine.

Bâtiment religieux de plus de 30 m, de moins de 30 m, de moins de 10 m

Petit monument religieux. Monument commémoratif.

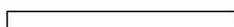
Equipements divers



Terrain de football. Terrain de tennis



Cimetière chrétien et militaire. Cimetière israélite.



Piste d'aérodrome

Piste d'athlétisme et de sport



Point de vue. Réservoir d'hydrocarbure

Bâtiments et équipement spéciaux



Mairie. Etablissement hospitalier



Camping

VEGETATION ET CULTURES



Bois mélange (conifère, feuillus)



Bois conifère



Bois feuillus



Broussaille



Vigne



Verger

OROGRAPHIE

Relief

*65

Point coté



Levée de terre



Talus



Courbe de niveau normale



Courbe de niveau maîtresse



Courbe de niveau intercalaire



Courbe de niveau de cuvette

Equipement géodésique



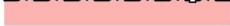
Point géodésique au sol, sur clocher ou château d'eau, sur réservoir

LIMITES ADMINISTRATIVES ET DIVERSES

Limites administratives

..... Limite de section de commune

----- Limite de commune

 Limite d'Etat. Borne frontière

Limites diverses

—x—x—x— Limite d'enceinte militaire

—x— —x— Limite de champ de tir

TOPONYMIE

Fontaine Hydro ponctuel

Wëlleschbaach Rivière

MAMER Commune

Linger Village

Schack Quartier

Käppchen Lieu-dit

Houbaach Petit lieu-dit

Niderterhaff Maison isolée

Grousebësch Forêt, montagne

Gaaspesch Uecht Bois, mont

Mairie Bâtiment

N. 31 Numéro de route

LB018 Nom de borne